

Association des Femmes pour le Développement et la Culture de la Paix au Tchad
Solidarité – Dynamisme- Développement
BP : 4596 Tél :
TEL: (235) 66 29 40 85 / 99 12 13 59/ 95 53 00 76
E-mail : afpd_tchad@yahoo.fr
N'Djaména (République du Tchad)
Compte bancaire N° 37 191 67 90010 1 ECOBANK TCHAD

Comprendre la violence sexuelle: schémas et conséquences



Définition:

- La violence basée sur le genre (VBG) ou violence sexiste est définie comme tout acte nuisible préjudiciable commis sur une personne contre son gré et qui est basée sur les différences socialement prescrites entre l'homme et la femme. Elle inclut :
- Les actes qui infligent un préjudice et/ou une souffrance physique, sexuelle ou psychologique,
- La menace de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire des libertés, que ce soit dans la vie publique ou privée.



Les types de violences les plus courantes au Tchad sont:

- **Violences physiques** : bastonnade, brûlures, coups (poignard, poing, fusil, couteau), ligotage;
- **Violences sexuelles** : rapports sexuels forcés (viols), incestes, harcèlement sexuel, transmission volontaire des IST/VIH SIDA
- **Violences psychologiques et morales** : injures, traitement dégradant et humiliant, menace, Refus de la scolarisation (chez les filles), Mariage précoce et forcé, Tabous alimentaires (interdiction faites aux femmes de manger certains aliments), Refus de droit à la parole, mutilations Génitales Féminines, ablation de la lchette, rapt des filles en vue du mariage, mariages forcés, mariages précoces, lévirat, sororat, exclusion de la fille célibataire enceinte,



(Suite) Les types de violences les plus courantes au Tchad sont:

- **Violences économiques** : travail forcé des femmes et des enfants, interdiction d'exercer une activité économique, travaux domestiques non rémunérés pour les filles et garçons venant des villages, confiscation des allocations familiales, non accès aux moyens de production, dépossession des biens de la femme, Non accès à la scolarité pour les filles et aussi les garçons, enfants bouviers, pêcheurs ou soldats pour les garçons, non accès à la propriété foncière pour les activités de production, Difficultés d'accès à l'héritage pour les femmes
- **Violences institutionnelles** : Inadaptation des textes juridiques, absence d'un code des personnes et de la famille (le projet en cours de validation), prédominance de la coutume, non accès à la propriété foncière pour les activités de production, difficultés d'accès à l'héritage pour les femmes, limitation de l'accès aux services de santé (PF, CPN,), etc.



L'ensemble des facteurs sociaux, historiques, économiques et politiques qui se conjuguent pour créer les conditions dans lesquelles la violence sexuelle s'exerce dans les conflits sont :

- Jalousie des hommes,
- colère,
- Toxicomanie,
- mariage précoce,
- l'alcoolisme,
- le poids des traditions,
- pauvreté,
- inadéquation de la législation,
- Insuffisante éducation des auteurs,
- Tolérance culturelle de la violence faite aux femmes,
- Conflits armés,
- Impunité
- Méchanceté des hommes,
- Alcoolisme,
- Infidélité des victimes,
- l'orgueil, le poids des traditions,
- Préférence des enfants selon le sexe,
- Harcèlement et abus sexuels dans le milieu professionnel et scolaire,
- vulnérabilité et l'humiliation
- Complexe d'infériorité et /ou de supériorité,
- Culture,
- L'inexistence et/ou la non application des textes réglementaires et législatifs,
- Ignorance,
- Insuffisance de l'offre éducative,
- Culturel
- Economique,
- Religions,
- la valorisation du statut de la femme,
- méconnaissance des droits de la femme, etc.



Pourquoi l'ampleur majeure des violences sexuelles continue à occuper une place importante dans nos sociétés africaines?

- Les conditions culturelles qui associent la virilité à la possession, à l'utilisation d'une arme à feu et qui considère comme acceptable la violence armée commise par les hommes. Fait prévaloir l'existence de la virilité et de croyance selon laquelle la violence contre les femmes, y compris la violence sexuelle est « normal ».
- L'analphabétisme de la gente féminine dont le taux s'élève à 95% et 80% vivent en milieu rural;
- Les violences exercées sur les femmes par les femmes à des fins politiques (associations, l'excision, veuvage, etc)
- Les violences armées contre les femmes aux foyers sont considérées des siècles comme affères privées ne regardant que son auteur, la victime et la famille proche et aussi reconnaître que la plupart des violences sont exercées sur les femmes par leurs amis, fiancés ou conjoints de peur d'être des victimes de meurtres au sein de la famille
- La violence à l'égard des femmes n'a pas seulement eu lieu en marge du conflit, mais elle a systématiquement servi d'arme de guerre. Et les femmes ont été violées avec une brutalité hors du commun (40 à 50 ans par les groupes de 6 à 10 hommes armés;
- Les violences sexuelles au Tchad sont considérées comme des valeurs socio culturelles, donc impunis et les victimes doivent endurer leur souffrance ;
- Pour éviter d'être exposée aux pesanteurs socio culturels, des nombreuses victimes vivent en silence et les cas sont de plus en plus élevés sans une statistique fiable



Les obstacles qui empêchent la réparation véritables des torts causés sont :

- La non valorisation du statut de la femme;
- La tolérance culturelle de la violence faite aux femmes;
- L'impunité;
- L'inexistence et /ou la non application des textes réglementaires et législatifs
- Le manque de la volonté politique des gouvernants
- L'ignorance des victimes,
- Le poids de la tradition;
- La politisation et la militarisation de l'administration publique;
- La méconnaissance des droits de la femme, etc.



Les obstacles qui empêchent de prévenir la violence sexuelle dans le contexte de conflit

- L'utilisation du viol comme arme de guerre pour déstabiliser l'ennemi,
- Le message de ces publicités font que le refus de l'autorité équivaut à être un « rebelle » et que « l'attitude » est une caractéristique masculine attrayante et désirable. Les femmes par contre, apparaissent souvent dans de telles publicités comme soumises ou émerveillées, vantant des produits améliorant le tonus musculaire. Il a été associé à l'image de la virilité idéale. La taille et la force sont des traits qui sont estimés par les hommes de toutes classes et de toutes races
- Même si ces publicités n'encouragent pas nécessairement les activités violentes, elles encouragent le comportement effronté des adolescents qui peut ensuite facilement devenir une véritable violence. Prise à l'extrême, l'attitude peut également inclure les publicités dépeignant un monde méchant et sans pitié où la violence est brandie comme unique moyen de survie;
- La non implication des femmes politiques dans la lutte contre ces violences par leur silence complice et/ ou leur pression sur les femmes leaders de la société civile;
- La confiscation du pouvoir par les armes, et la validation de cet otage électorale par l'opinion internationale



Les conditions qui favorisent la violence sexuelle : ses caractéristiques et Conséquences

LES CARACTERISTIQUES

- C'est l'utilisation d'images ou de héros masculins violents de l'histoire populaire afin de personnaliser la masculinité.
- Les centurions romains,
- les pirates,
- les guerriers des temps anciens et nouveaux (l'exemple du Tchad après le 2 février 2008);
- De nombreuses femmes victimes de violences sont punies à double titre, car elles ont été contraintes d'entrer contre leur gré dans les forces armées, et aujourd'hui elles sont rejetées par la société pour avoir participé aux combats lors des conflits.
- Le monde est entrain d'orienter la jeunesse vers une culture des nouveaux guerriers, par des images de joueurs ou de soldats en uniforme, avec leurs armes et leur équipement. Le message véhiculé est que les hommes ont toujours été brutaux et agressifs, que c'est dans leur nature et que cela ne peut pas changer.



LES CONSEQUENCES

- Décès,
- Blessures,
- Incapacité physique,
- Dislocation des foyers,
- Emprisonnement
- Traumatismes,
- Dépenses de soins,
- Appauvrissement des familles,
- Recrudescence de violence,
- Instabilité des couples,
- Grossesses indésirées,
- Accouchements à risque
- Traumatismes,
- Fistules,
- Avortements,
- Maladies (IST, VIH, etc.),
- Instabilité des couples,
- Fistules,
- Infanticides / abandons,
- Suicide,
- Délinquances,
- Impunité,
- Frustration,
- Pauvreté,
- Insuffisante scolarisation,
- Ignorance des femmes,
- Dépendance des femmes etc.



Quelques conseils direct ou indirect sur la question de violence liée au conflit en Afrique

Aux responsables des politiques nationaux :

- De fournir aux victimes des services gratuits de soutien psychologique et de santé en matière de reproduction, à travers les organisations féminines locales;
- Engager les communautés internationales à la lutte contre les violences sexuelles, par le soutien technique et financiers des OSC ;
- Assurer une coordination multisectorielle de l'ensemble des acteurs dès la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes locaux;
- S'efforcer d'intégrer et d'incorporer les actions des OSC dans les programmes de développement des pays post où en conflits;
- Réformer les systèmes juridiques, judiciaires pour permettre aux femmes de signaler plus facilement les cas de violence sexuelle et conjugale ;
- Favoriser l'acceptation des rescapées de viols et de violences sexuelles lors de leur réinsertion dans la société par des programmes spécifiques;
- Assurer l'obligation de rendre compte à tous les niveaux;
- D'adopter le projet du code des personnes et de la famille pour l'abolition des lois écrites et coutumières discriminatoires à l'égard des femmes, notamment en matière de mariage, d'héritage, de divorce et de propriété
- Mettre en place des systèmes et stratégies complets de prévention et réponses, l'alerte précoce, suivi et évaluation.



Principes directeurs nationaux

- Engager les communautés à la lutte contre les violences sexuelles ;
- Assurer une participation égale des femmes et des hommes, des filles et des garçons à la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes locaux;
- Assurer une coordination multisectorielle de l'ensemble des acteurs ;
- S'efforcer d'intégrer et d'incorporer les actions de lutte contre les violences sexuelles;
- Assurer l'obligation de rendre compte à tous les niveaux.



Aux responsables internationaux :

- Ratifié un Traité fort et efficace sur le Commerce des Armes, afin de réduire les transferts irresponsables d'armes vers des pays où les droits des femmes ne sont pas respectés ou valorisés, bafoués et violés par des hommes armés.
- Suspendre leur coopération avec les pays qui ne consolident pas la démocratie et maintiennent le pouvoir par les armes. Et démilitarise les pouvoirs exécutifs en Afrique;
- D'établir un répertoire de donateurs et de prestataires de services auprès desquels les femmes pourront obtenir informations et aides;
- D'aider les anciennes combattantes à acquérir des aptitudes professionnelles et favoriser par d'autres moyens leur réinsertion sociale.



Aux ONGS et Associations

- Dénoncer les auteurs et leur complices;
- Vulgariser les conventions, traités internationaux (DUDH, CEDEF, CDE,...) ,textes et lois relatives aux droits humains;
- Faire respect les droits de la femme et de l'enfant;
- Sensibiliser les chefs traditionnels, autorités militaires et administratifs, les femmes leaders dans les communauté de base;
- Plaider pour l'insertion des droits humanitaires dans le module de formation des hommes en tenue, auprès des autorités militaires et administratifs;
- Mener des études et enquêtes sur les différents formes de violences sexuelles



Aux ONGS et Associations(suite)

- Organiser les communications populaires, les émissions radios, causeries débats, journées d'informations et les journées commémoratives.
- D'assurer la confidentialité, la sécurité physique de la / le victime survivant (e);
- Fournitures des services essentiels qui sauvent la vie (appui médical, psychosocial, juridique, sécuritaire, réintégration sociale et réparation)
- D'accompagner les victimes pour leur réinsertion sociale et communautaire , en mettant en place des services directs aux victimes ou survivantes (la réintégration sociale et les activités génératrices de revenus).



Aux hommes en tenue :

- Respecter le droit humanitaire en temps de conflit ou de paix;
- Prendre des mesures préventives pour la reconnaissance, le respect et la protection des droits humains (conventions.....)



Aux chercheurs :

- Mener des enquêtes et recherches dans les pays en conflits et /ou post conflits;
- Faire une proposition concrète aux firmes, dirigeants nationaux et Internationaux sur l'enjeu transversal des armes légères dans les violences sexuelles;
- Plaider et exiger dans leur recommandations plus d'attention en faveur des défenseurs des droits des femmes, du mouvement contre les armes légères,



Recommandations : combattre la circulation des armes légères

Au conseil de sécurité: de prendre des résolutions sur la questions des armes légères qui facilitent les violences sexuelles dans les pays post ou en conflit;

- D'adopter des résolutions à l'encontre des dirigeants Africains qui consolident leur pouvoir politique et capacité militaire par les armes;
- Contrôler l'achat des armes, afin d'éviter la prolifération et la circulation de celles-ci qui exacerbent un climat d'insécurité en dépit des désarmement sélective;

Aux défenseurs des droits humains : de mener des enquêtes et études dans les pays post ou en conflits, afin de dénoncer avec exactitude le nombre des armes légères et de guerre qui circulent.



Les mesures pour s'assurer du processus de prévention, réparation et de réconciliation que les femmes africaines doivent prendre sont :

- Briser le silence par des programmes de sensibilisation, d'éducation et de communication (IEC) avec les femmes et jeunes leaders à la base pour les conscientiser à la citoyenneté,
- Soutenir les victimes en cas de violences par conseil juridique, assistance judiciaire;
- Dénoncer et poursuivre les auteurs;
- Amener les acteurs (pouvoir, l'opposition politiques et armées) et les victimes à un dialogue inclusif, par les actions de plaidoyer ;
- S'impliquer dans la mise en œuvre et le suivi des accords politiques en attirant l'attention des acteurs sur les enjeux en cas de dérapage;
- Mener les actions de plaidoyer auprès des leaders d'opinions (chefs traditionnels, administratifs, politiques, et militaires) sur les méfaits des violences sexuelles sur la vie de la société.



Face à cette recrudescence de violence,
entretenu par les firmes et les gouvernants
Africains guerriers et leur complices. Nous
chercheurs, défenseurs des droits humains,
devrions combattre par tous les moyens légaux
les violences sexuelles

Je vous remercie de votre aimable attention

Mme NARMADJI Céline du TCHAD

